



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

MAI 2013

CAHIER D'ACTEUR

Le Parc éolien en mer de la Baie de St-Brieuc Un outil pour le développement des territoires de la Bretagne



La Bretagne avec ses 2730 km de côtes possède un potentiel important et divers en énergies marines renouvelables : vents marins, courants de marée, vagues et marées, biomasse marine...

Le parc éolien en mer de la baie de St Brieuc doit être l'amorce d'une nouvelle filière devant générer des retombées économiques et sociales importantes et permettant un développement de l'emploi régional notamment dans la production industrielle.

Depuis plusieurs années, la CGT se mobilise pour faire émerger dans notre région une véritable filière industrielle, scientifique et énergétique autour de l'exploitation de ces énergies de la mer.

Au delà du nécessaire lien avec le territoire de la baie et des questions sociétales et environnementales qui doivent faire l'objet de la plus large concertation afin d'aboutir à une appropriation de ce parc par le plus grand nombre, la CGT porte dans le débat public les intérêts des salariés et de la population notamment sur la question de l'emploi industriel lié à la production, l'installation, l'exploitation et la maintenance de ce parc éolien. Créateur d'emplois nouveaux, ce développement doit se faire en complémentarité des activités industrielles existantes.

► L'énergie, un élément incontournable de l'aménagement et du développement des territoires

Même avec un effort sensible sur la maîtrise de la consommation, les besoins de la Bretagne en énergie électrique devraient croître dans les prochaines années, du fait de sa démographie (+25% en 30 ans), du développement de modes de transport utilisant cette énergie (transports en commun, voitures...). Le parc éolien en mer de Saint Brieuc participera de façon significative à la sécurisation de l'approvisionnement électrique dans les prochaines années et renforcera l'attractivité des territoires.

Contribution du :

- Comité Régional CGT

12 square Vercingétorix - CS 34335

35043 RENNES CEDEX

www.cgt-bretagne.fr - cgt.bretagne@wanadoo.fr

Tél. : 02 99 65 45 90 - Fax : 02 99 65 24 98

► Le Parc éolien en mer, un élément constitutif du « MIX » énergétique

La nécessité de diversifier les approvisionnements énergétiques conduit aujourd'hui à explorer toutes les ressources potentielles en énergies renouvelables.

Les énergies marines s'intègrent dans le Mix énergétique que souhaite la CGT et peuvent contribuer fortement à l'objectif national de 23% d'énergies renouvelables fixé pour 2020.

Pour la Bretagne, au delà du parc éolien de St Brieuc de 500 MW installés pour une production annuelle estimée de 1750 GWh, ce sont bien les autres formes de production comme l'éolien flottant (potentiel 3 GW installés ?), l'hydrolien dans le Fromveur/Ouessant (250/500 MW), la chaussée de Sein, Bréhat....ou l'énergie de la houle qui représentent le potentiel énergétique marin le plus important.

Cette nouvelle filière énergétique combinant les diverses sources de production d'énergies renouvelables réparties sur tout le territoire et le littoral breton doit permettre d'équilibrer l'approvisionnement et de diminuer sensiblement les pertes en transport.

La recherche doit également se développer pour combiner réseaux intelligents et stockage de l'énergie.

Pour la CGT le projet de Station de Transfert de l'Electricité par Pompes (STEP) prévu par EDF à Guerlédan en 1980 doit être relancé. Les autres formes de stockage stationnaire de l'électricité (hydrogène, stockage par transfert thermique, gaz comprimé...) doivent également être développées rapidement pour pallier à l'intermittence de la production et éviter au maximum l'utilisation de centrales thermiques.

En France, il n'existe à ce stade pas d'incitation particulière au recours à un système de stockage. Au contraire, l'achat d'électricité en vue de son stockage est soumis au tarif d'accès au réseau (10-20 €/MWh), ce qui est assez dissuasif.

La mise en place de systèmes de régulation, de réglementations incitatives et l'invention de nouveaux modèles de valorisation du stockage sont indispensables. Mais cela suppose une maîtrise publique du secteur de l'énergie.

► Développer une filière des énergies marines créatrice d'emplois en Bretagne

Filière industrielle

La région, d'autres collectivités locales ou CCI consacrent des moyens humains et financiers importants pour aider à la structuration de la filière. 140 millions d'euros vont ainsi être investis dans l'aménagement du port et du polder de Brest.

De ce fait, les engagements d'Ailes Marines sur la création d'environ 1000 emplois pérennes directs en Bretagne dont 700 à Brest pour la construction des jackets métalliques et des sous-stations électriques doivent être tenus.

L'Etat doit faciliter l'émergence de cette unité de fabrication pour éviter le risque de l'importation de ce type d'embase.

140 emplois sont également prévus dans le secteur de Saint Brieuc pour l'exploitation et la maintenance du parc.

Ces questions de développement de l'emploi direct ou indirect et de l'offre de formation sont à prendre en considération dès maintenant non seulement pour le parc éolien de St Brieuc mais plus globalement au niveau de toutes les autres formes de production d'électricité à partir des énergies de la mer : éolien flottant, hydrolien, récupérateur de houle.... qui pour la Bretagne représentent un potentiel bien plus important que l'éolien posé.

Cela nécessite une concertation pour la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) Régionale et Territoriale ainsi que l'élaboration d'une charte de la qualité de l'emploi dans la filière EMR.

Filière scientifique

La Bretagne possède des atouts indéniables en recherche/développement et innovation pour bâtir une filière scientifique autour des énergies marines : Ifremer, le Pôle Mer, l'ENSTA, l'UBO, l'Institut Européen de la mer et la plateforme France Energie Marine de Brest Plouzané, le SHOM et de nombreuses entreprises océanographiques ou travaillant sur l'environnement marin.

Le parc éolien de St Brieuc devra s'appuyer sur ces forces de recherche pour bien réussir son intégration environnementale et technique.

Le développement en Bretagne de démonstrateurs, de sites d'essai ou de fermes pré-commerciales pour l'hydrolien, l'éolien flottant, le houlomoteur est créateur d'emplois scientifiques.

Cette nouvelle filière suppose aussi de nouvelles compétences et qualifications qui concernent notamment l'enseignement supérieur, les lycées maritimes, l'AFPA, les centres de formation

► Pour une appropriation et une maîtrise publique du secteur de l'énergie visant un développement humain durable

Pour la CGT, la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique est d'intérêt général, relève du service public et l'Etat doit rester garant de l'accès de tous à ce service avec une égalité de traitement y compris tarifaire sur tout le territoire.

La production d'énergie marine fait intervenir des moyens ou des financements publics à tous les stades de développement (recherche/innovation, formation, centres d'essai, démonstrateurs, aménagements portuaires...) et le prix de rachat de l'électricité bénéficie de la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) payée par tous les abonnés sur leur facture.

La mise en concurrence d'opérateurs privés pour la production d'électricité ne fait pas baisser le prix bien au contraire et la loi sur la Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (loi NOME) a des effets néfastes sur les tarifs et les investissements. C'est ainsi que Direct Energie bénéficiera de 48 millions d'€/an de CSPE pendant 20 ans pour la centrale à Gaz de Landivisiau !!

La dimension sociale d'un développement humain durable implique que l'énergie électrique comme d'autres besoins vitaux ne soit pas traitée comme une simple marchandise. La lutte contre la précarité énergétique qui touche huit millions de personnes en France est donc un enjeu majeur de la transition énergétique.

La CGT défend la constitution d'un pôle public de l'énergie, structure juridique et administrative indépendante visant à renforcer la mise en cohérence du secteur.

Attribuer des pouvoirs réels aux élus, aux salariés et aux citoyens permettrait de renforcer la maîtrise publique sur tout le champ de l'énergie, grâce à la démocratisation des processus de décision au sein des entreprises, placées dans un cadre législatif contraint quel que soit leur type de propriété et aller vers des nationalisations nouvelles. C'est une réponse efficace aux exigences légitimes de transparence, d'amélioration des droits sociaux et de développement durable qui s'expriment aujourd'hui.

► L'énergie est un bien commun... il faut poursuivre le débat

Dans le débat public sur le parc éolien en mer de la baie de St Brieuc les critères écologiques, comme les questions technologiques et de développement industriel doivent être pris en compte. Ils sont nécessaires et même indispensables, mais doivent aussi être appréhendés au regard du caractère de bien commun fondamental de l'énergie et des notions de service public et d'intérêt général.

Pour la CGT, les retombées fiscales et les mesures compensatoires liées à ce projet doivent bénéficier prioritairement au développement de l'économie maritime de notre région et exigent la transparence. Elaborer le «Mix énergétique» de demain, transformer les usages et les modes de production et garantir aux usagers un accès pérenne, non discriminatoire et écologiquement viable à l'énergie relève d'un projet éminemment collectif qui nécessite la mise en place d'un nouveau dialogue social territorial où les représentants des salariés doivent avoir toute leur place.



BRETAGNE *la* cgt **Rapid'info** BRETAGNE



NUMERO SPECIAL

DEVELOPPER LA FILIERE DES ENERGIES MARINES EN BRETAGNE

Pour
➔ l'emploi industriel
➔ la recherche/développement
➔ la production d'énergie électrique

La Bretagne, avec ses 2730 km de côtes, possède un potentiel important et divers pour développer des Energies Marines Renouvelables (EMR) : vents marins, courants de marée, vagues et marées...

Depuis plusieurs années, la C.G.T. se mobilise lors des Etats Généraux de l'Industrie, du Grenelle de la mer et de l'environnement... mais aussi avec d'autres acteurs notamment au sein du Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER de Bretagne), pour faire émerger une véritable filière industrielle, scientifique et énergétique dans le domaine des énergies marines.

Aujourd'hui, plusieurs projets sont sur les rails : parc éolien offshore en baie de St Brieuc (500 MW), hydroliennes sites d'essai et démonstrateur de la Horaine à Paimpol/Bréhat (Open Hydro) et du Fromveur à Ouessant (Sabella 10), projet d'un site d'essai d'éoliennes flottantes (WinFlo) au sud de Groix.

La région Bretagne et le SMBI de Brest se prononcent pour des investissements importants sur le Polder de Brest. STX, DCNS Lorient et Brest travaillent déjà sur la première hydrolienne Open Hydro.

Mais la partie du développement industriel et de l'emploi qualifié reste à gagner, la CGT entend y participer et agir à tous les niveaux de la filière.

Site Internet : www.cgt-bretagne.fr
mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 22 98
Directeur de la publication : Christian PELTAIS
I.S.S.N. : 1258-7743
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

20 septembre 2011 . N° 398 . Secrétariat et impression : 12, square Vercingétorix - CS 34335 - 35043 RENNES CEDEX . PAGE 1



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.
Crédit photo : CGT Bretagne.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 600 exemplaires.
©Vae Solis Corporate

A lire : Bulletin Régional CGT Rapid'Info n° 398 spécial énergies marines de septembre 2011 dans la rubrique «autres documents» du site du débat public ou sur le site du Comité Régional CGT Bretagne